

# LA GALETTE

LA MERE VENEREE DE L'ANNETTE DOR

NUMERO 60

DATE 15 167

14 février 1972

## AVENIR

- \* Le Colonel BART, adjoint au général inspecteur de l'Armée de terre, sera dans nos murs le 4 février pour étudier les missions, le plan de charges et l'infrastructure de l'École.
- \* Un reporter et un ingénieur du son de l'ORTF sont venus interviewer quatre cadets et deux élèves du lycée Militaire — Youanigou (3<sup>e</sup> Cléme des classes préparatoires) et Balladère de la 1<sup>re</sup> Compagnie, Guéri et Hervouët de la 2<sup>me</sup> Compagnie, Brantchon et Nazon de la 3<sup>me</sup> Compagnie — pour réaliser le montage d'une émission radiophonique consacrée à notre École et destinée à la Jeunesse Française. Ce reportage doit être diffusé le 17 ou le 24 février. La Galette vous donnera les précisions nécessaires dès qu'elle les connaîtra.
- \* Le Club Équestre aura le plaisir d'accueillir le Colonel à la réunion qui se déroulera jeudi prochain à 19 heures dans le but d'inaugurer le nouveau local. Les membres du bureau et les responsables des compagnies y sont tous cordialement conviés. Le local "entrera en fonction" à partir de la rentrée prochaine (après les vacances de Mardi-Gras). Une permanence sera assurée à la bibliothèque, tous les lundis, entre 20<sup>h</sup> et 22<sup>h</sup>. Tous les ADHERENTS sont invités à "manifeste leur présence" au local entre 16<sup>h</sup> et 18<sup>h</sup> chaque jour. Les heures et les modalités d'ouverture des salles feront l'objet d'une décision lors de la réunion de jeudi. Signé: le Club Hippique et le Parc Saint-Georges. VIVE LA BASANNE!
- \* Les volontaires qui désirent participer au cross universitaire du 2 février sont invités à se faire inscrire au plus vite auprès de l'adjudant MARTIN (5<sup>e</sup> Compagnie) ou directement au Service des Sports de l'École.
- \* L'adjudant-chef L'hôpitalier remplacera l'ALICANTICO au service des matériels techniques.
- \* A PROPOS du T.E.D. : MISE AU POINT de la DIRECTION des Études. Chacun a compris que l'article du numéro 57 efface seulement les artifices de calcul qui ont permis de déterminer les droits de l'École (ceux-ci sont donc, pour les classes préparatoires et 1<sup>re</sup> et 2<sup>es</sup> classes du second cycle) - Professeurs civils - agrégés 20 certifiés 21 Professeurs militaires - agrégés 5 certifiés 8 Il est bien évident d'autre part que les maxima de service restent ceux qui sont fixés par décret du Ministère de l'É.N.

Le Gouvernement a décidé d'augmenter de 1,5% à compter du 1<sup>er</sup> février 1972 les traitements des personnels civils et militaires de l'Etat.

## VIE A L'ECOLE

- \* Le sergent-chef Allançon vient d'être promu adjudant.
- \* 8 hommes du rang et 10 élèves ont été félicités par le Colonel au cours de la semaine passée, contre 2 HdR juniors et 9 élèves juniors.
- \* Au cours du dernier tir des cadres du mardi 25 janvier, le chef de Bataillon Pellein, le Capitaine Bellier et le lieutenant Néri ont obtenu les meilleurs résultats (46 points sur 50 - PA. 25m).

## REFLEXION ET SOUHAIT

(texte in-extenso)

L'équipe cadette de rugby se distingue cette année. Souhaitons-lui de triompher de Manigwane et de s'approprier le titre de champion académique.

Prenons à présent le cas des équipes juniors - Seniors (le seul seniors étant notre demi de mêlée) et universitaires. Les résultats laissent nettement à désirer. Doit-on leur en tenir rigueur? Non, il n'en est nullement question. Êtes-vous allés voir leurs matches, ne serait-ce que sur un seul de leurs matches? Avez-vous constaté la différence de gabarit de nos adversaires due à leur âge nettement plus avancé? Combien de fois n'a-t-on pas fait appel à des "non-rugbymen" pour compléter les équipes? Doit-on reprocher aux joueurs de les désertés? Combien de nos camarades furent lésés, certains sérieusement, lors de ces "matches"? Leur nombre me paraît très élevé, beaucoup trop élevé. Nos équipes juniors - seniors et universitaires ne demandent pas mieux que de défendre l'honneur de la "Boîte" mais ne leur en demande-t-on pas trop parfois? De là naît la hauteur des cadets lorsqu'ils se haussent au niveau supérieur.

Après maintes discussions entre les différentes équipes et leurs responsables sportifs, il est apparu qu'une grande majorité serait favorable au retour à l'ancien système; c'est à dire à l'inclusion d'universitaires dans les équipes juniors - seniors. Ce système était, paraît-il, en use en vigueur à l'École il y a quelques années. Cette formule a été connue dans les lycées civils.

Toutes les équipes juniors - seniors ainsi renforcées nous donneraient de meilleurs résultats. L'École, Malgré le retrait de ses équipes du championnat universitaires, n'en sortirait qu'agrandie et plus redoutable, ce qui n'est pas toujours le cas. CASTAGNOLI.

## REMERCIEMENTS

Les sous-officiers et le personnel civil de l'école 48 de la Cité Beisson remercient le Colonel et son épouse, le chef de Bataillon Eyba leur et les sous-officiers de l'École pour l'aide morale et matérielle qu'ils leur ont apportée à l'occasion du sinistre dont ils ont été les victimes Samedi dernier.